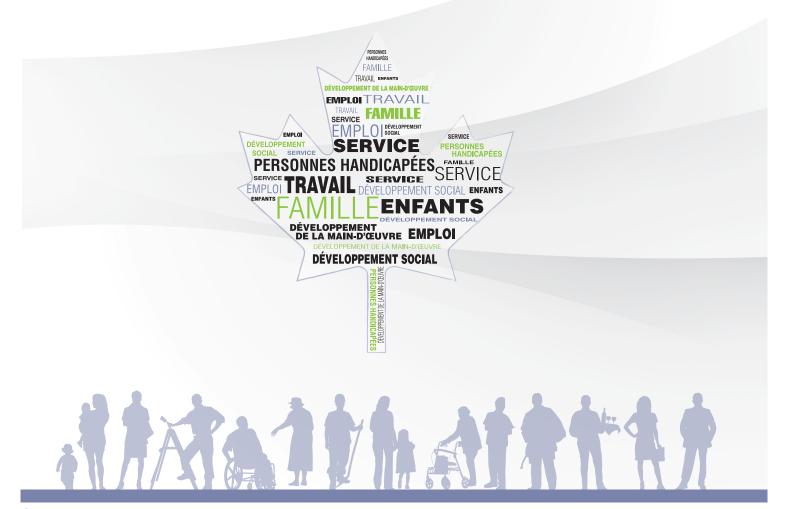
Maintenant et demain L'excellence dans tout ce que nous entreprenons

Les effets liés au moment de la participation aux services d'aide à l'emploi

Étude technique préparée dans le cadre du deuxième cycle de l'Évaluation des ententes sur le développement du marché du travail

Par: Andy Handouyahia, Georges Awad, Stephanie Roberge, Essolaba Aouli and Momath Wilane

Novembre 2014





Les effets liés au moment de la participation aux services d'aide à l'emploi

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne sur le site canada.ca/publicentre-EDSC.

Also available in English under the title : Effects of Timing of Participation in Employment Assistance Service.

Ce document est aussi offert sur demande en médias substituts (web, gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou Daisy) auprès du 1 800 0-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2017

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : **droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca**

PDF

N° de cat. : Em20-65/2017F-PDF ISBN/ISSN : 978-0-660-08145-8

EDSC

Nº de cat.: CA-631-08-17F

Table des matières

L	STI	E DES ABRÉVIATIONS	. II
S	OMN	MAIRE	Ш
1.	I	NTRODUCTION	1
		APERÇU DES ENTENTES SUR DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL	
2.	N	1ÉTHODOLOGIE	3
	2,2 UNE 2,3 2,4 2,5 2,6 2,7	PORTÉE APPROCHE UTILISÉE POUR DÉFINIR UNE PARTICIPATION SURVENANT TÔT PAR RAPPORT À PARTICIPATION SURVENANT TARD UNITÉ D'ANALYSE GROUPE DE COMPARAISON NOMBRE DE PARTICIPANTS ET DES GROUPES DE COMPARAISON INCLUS DANS L'ÉTUDE PROCESSUS DE JUMELAGE, TECHNIQUES D'ESTIMATION ET TESTS INDICATEURS POINTS FORTS ET LIMITES DE L'ÉTUDE	4 4 5 5
3.	P	ROFIL DES PARTICIPANTS SELON LA COHORTE	8
4.	I	MPACTS ET RÉSULTATS	11
	L'AS	LES IMPACTS DIFFÉRENTIELS SUR LES REVENUS, L'EMPLOI ET L'UTILISATION DE SSURANCE-EMPLOI	11
	,	TICIPANTSTICIPANTS	14
	4,3	IMPACTS DIFFÉRENTIELS SUR LE MOMENT DE RETOUR EN EMPLOI	14
5.	C	CONCLUSION	16

Les opinions exprimées dans les rapports techniques de la Direction de l'évaluation sont celles des auteurs et ne reflètent pas forcément le point de vue d'Emploi et Développement social Canada ou du gouvernement fédéral. Le présent rapport technique se fonde sur une étude réalisée dans le contexte de l'évaluation des EDMT. Les évaluateurs d'EDSC ont tiré parti des conseils et des évaluations par les pairs effectuées par des experts du monde universitaire. Nous tenons à remercier tout particulièrement les professeurs Jeffrey Smith et Guy Lacroix pour nous avoir donné des conseils dans le cadre de cette étude.

Liste des abréviations

ATI Aide au travail indépendant

DC Développement des compétences

EDMT Ententes sur le développement du marché du travail

EDSC Emploi et Développement social Canada

EPA Équivalent du plan d'action

PCE Partenariats pour la création d'emplois

PEMS Prestations d'emploi et mesures de soutien

SAE Services d'aide à l'emploi

SSC Subventions salariales ciblées

Ce rapport présente les résultats d'une étude qui avait pour objet de déterminer si le fait de commencer à participer tôt aux Services d'aide à l'emploi (SAE) après avoir présenté une demande de prestations d'assurance-emploi donnait lieu à de meilleurs résultats sur le marché du travail que le fait d'y participer plus tard. La présente étude a été menée dans le cadre du volet 2 du deuxième cycle d'évaluation des Ententes sur le développement du marché du travail (EDMT).

La présente étude se concentre sur les prestataires actifs de l'assurance-emploi (prestataires actifs) qui ont commencé à participer aux SAE entre 2002 et 2005. Elle répond aux questions suivantes :

- 1. Les caractéristiques sociodémographiques et relatives au marché du travail des prestataires actifs ayant commencé tôt durant leur période de prestations d'assurance-emploi à participer aux SAE seulement diffèrent-elles de celles des prestataires actifs y ayant participé plus tard?
- 2. Le fait de commencer peu après le début d'une période de prestations d'assurance-emploi à participer aux SAE seulement augmente-t-il les revenus d'emploi et l'incidence d'emploi des prestataires actifs?
- 3. Le fait de commencer peu après le début d'une période de prestations d'assurance-emploi à participer aux SAE seulement diminue-t-il l'utilisation que font les prestataires actifs de l'assurance-emploi?
- 4. Est-ce que les incidences sur les revenus d'emploi, l'emploi et l'utilisation de l'assuranceemploi varient selon le moment de la participation?
- 5. Est-ce que le fait de commencer peu après le début d'une période de prestations d'assurance-emploi à participer aux SAE seulement permet de trouver un emploi plus rapidement que si l'on y participe plus tard?

Cette étude a pour objet d'étayer l'élaboration de politiques et la prestation de programmes en fournissant des données probantes sur les effets liés au moment où un prestataire commence à participer aux SAE. À cet égard, on remarque que les SAE constituent une intervention à coût relativement bas et de faible intensité qui peut être offerte aux personnes ayant récemment perdu leur emploi, et ce, peu après le début de la période de prestations d'assurance-emploi.

Méthodologie

La présente étude examine si le fait de participer au début d'une période de prestations d'assurance-emploi aux SAE seulement entraîne de meilleurs résultats sur le marché du travail pour les prestataires actifs par rapport à une participation survenant plus tard durant la période de prestations. Les prestataires actifs ont été sélectionnés parce qu'ils avaient une demande de prestations d'assurance-emploi active au moment où ils ont commencé à participer aux SAE seulement, alors que les anciens prestataires avaient reçu des prestations d'assurance-emploi de trois à cinq ans avant leur participation. La présente étude utilise les données de la partie I et de la partie II de l'assurance-emploi, qui sont liées aux données de l'Agence du revenu du Canada, jusqu'à100 % des prestataires actifs de partout au Canada ayant participé, entre 2002 et 2005, aux SAE seulement.

Afin de déterminer si les impacts différentiels varient selon le moment de la participation aux SAE, l'échantillon de prestataires actifs examinés dans la présente étude est divisé en six cohortes établies en fonction du temps écoulé entre le début de la période de prestations d'assurance-emploi et le début de la participation aux SAE seulement :

- 1. Participation aux SAE seulement dans le premier mois suivant le début de la période de prestations (U1)
- 2. Au cours du deuxième mois (U2)
- 3. Au cours du troisième mois (U3)
- 4. Au cours du deuxième trimestre (U6)
- 5. Au cours du troisième trimestre (U9)
- 6. Au cours du quatrième trimestre (U12)

On mesure les impacts différentiels de chaque cohorte de participants par rapport aux personnes qui étaient admissibles aux SAE seulement pendant une période donnée (cohorte), mais qui n'y ont pas participé pendant cette période, ou qui peuvent ou non avoir participé à l'une ou l'autre des prestations d'emploi et mesures de soutien (PEMS), c.-à-d. SAE seulement ou prestations d'emploi, à un moment ultérieur. De façon plus précise, on a défini un groupe de comparaison pour chaque cohorte. Chaque groupe de comparaison est formé de participants ayant commencé à participer aux SAE seulement à une date plus éloignée que la cohorte à laquelle ils avaient été assignés au préalable ainsi que de prestataires actifs de l'assurance-emploi qui n'ont participé à aucune PEMS entre 2002 et 2005.

Le présent rapport comporte les composantes suivantes :

- 1) Un profil descriptif des caractéristiques sociodémographiques et relatives au marché du travail des participants selon le moment de leur participation aux SAE seulement pendant leur période de prestations d'assurance-emploi.
- 2) Une analyse des impacts différentiels de la participation à différents moments pendant la période de prestations d'assurance-emploi sur les revenus, l'incidence d'emploi et l'utilisation de l'assurance-emploi par les participants.
- 3) Une analyse des impacts différentiels de la participation à différents moments pendant la période de prestations d'assurance-emploi sur le moment où un emploi est trouvé.

Profil des participants selon la cohorte

En moyenne, les prestataires actifs des cohortes U1, U2 et U3 ont respectivement commencé à participer aux SAE dans la 3^e, 7^e et 11^e semaine suivant le début de leur période de prestations d'assurance-emploi, alors que les prestataires des cohortes U6, U9 et U12 ont respectivement commencé à participer aux SAE dans la 19^e, 31^e et 43^e semaine suivant le début de leur période de prestations.

Le profil sociodémographique des participants ne diffère que légèrement d'une cohorte à l'autre. La plupart des participants étaient des hommes âgés de 25 à 44 ans et étaient mariés. De plus, la plupart exerçaient une profession exigeant une formation secondaire ou professionnelle avant leur participation. Les participants de chaque cohorte avaient également des niveaux de revenu d'emploi et d'incidence d'emploi semblables dans l'année précédant leur participation.

La seule différence observée entre les cohortes est le nombre moyen de semaines d'admissibilité à l'assurance-emploi et le nombre moyen d'heures assurées. Les cohortes ayant participé plus tôt aux SAE seulement avaient un nombre moyen de semaines d'admissibilité à l'assurance-emploi légèrement inférieur et un peu moins d'heures assurées que les cohortes y ayant participé plus tard. Dans l'ensemble, ce profil descriptif ne témoigne pas d'un lien évident entre les caractéristiques sociodémographiques des participants et le moment de leur participation aux SAE seulement.

Impacts différentiels sur les revenus, l'incidence d'emploi et l'utilisation de l'assuranceemploi

L'analyse des impacts différentiels montre que, parmi toutes les cohortes à l'étude, les personnes ayant commencé à participer aux SAE dans les quatre semaines suivant le début de leur période de prestations d'assurance-emploi (U1) ont connu des impacts sur leurs revenus et l'incidence d'emploi plus élevés à la suite de leur participation au programme. Ils ont enregistré une augmentation totale de leurs revenus de 10 192 \$ sur la période de cinq années suivant le programme, laquelle était accompagnée d'augmentations de leur incidence d'emploi allant de 0,9 à 2,6 points de pourcentage par année.

Les participants des cohortes U2 et U3 ont aussi vu leurs revenus augmenter respectivement de 3 888 \$ et de 2 543 \$ au total pendant la période ayant suivi le programme. Les augmentations des revenus des participants de la cohorte U2 ont été accompagnées d'incidences non statistiquement significatives sur l'emploi. De plus, les participants de la cohorte U3 ont vu leur incidence d'emploi diminuer après leur participation. Les participants ayant commencé à participer aux SAE seulement plus tard pendant leur période de prestations d'assurance-emploi (U6 à U12) ont généralement vu leurs revenus d'emploi et leur incidence d'emploi diminuer à la suite de leur participation.

Les participants de toutes les cohortes ont, de manière générale, connu une diminution du montant des prestations d'assurance-emploi qu'ils ont reçues dans les cinq années suivant leur participation. Ces diminutions ont toutefois été plus importantes pour les cohortes ayant participé tardivement aux SAE. Les participants de la cohorte U1 ont connu une diminution de 503 \$ de leur montant de prestations d'assurance-emploi pendant toute la période ayant suivi leur participation au programme, alors que ceux de la cohorte U12 ont enregistré une diminution de 3 143 \$. Les diminutions qu'ont connues les participants des dernières cohortes après leur participation au programme pourraient être attribuables à l'épuisement de leurs prestations d'assurance-emploi pendant leur participation ou immédiatement après. Ils pourraient donc ne pas avoir été en mesure de continuer à demander des prestations d'assurance-emploi s'ils n'avaient pas été en mesure de trouver un emploi immédiatement après avoir participé aux SAE.

Impacts différentiels liés au retour sur le marché du travail

Une analyse des impacts différentiels a été menée afin de déterminer les effets de la participation aux SAE à différents moments pendant la période de prestations d'assurance-emploi sur le moment où les participants se retrouvent un emploi. Ces impacts ont été mesurés en calculant la différence entre le nombre de semaines d'assurance-emploi non utilisées par les participants et le

nombre de semaines d'assurance-emploi non utilisées par ceux qui ont participé plus tardivement aux SAE (groupes de comparaison). Le nombre de semaines d'assurance-emploi non utilisées représente le nombre total de semaines d'admissibilité à l'assurance-emploi et le nombre de semaines pendant lesquelles la personne a reçu des prestations d'assurance-emploi. On utilise ces chiffres pour mesurer le retour sur le marché du travail puisqu'un prestataire de l'assurance-emploi qui a cessé de demander des prestations d'assurance-emploi avant la fin de sa période d'admissibilité l'a probablement fait parce qu'il a trouvé un emploi.

Parmi toutes les cohortes examinées, seuls les participants de la cohorte U1 ont trouvé un emploi plus rapidement que le groupe de comparaison. De façon plus précise, ils ont trouvé un emploi trois semaines plus tôt que le groupe de comparaison. Les participants de toutes les autres cohortes ont trouvé un emploi de 0,5 à 3,5 semaines après le groupe de comparaison.

Conclusions

En résumé, les résultats indiquent qu'une participation survenant tôt au cours de la période de prestations d'assurance-emploi donne lieu à des impacts plus importants sur les revenus et l'incidence d'emploi, et que tous les participants ont connu une diminution de leur utilisation de l'assurance-emploi à la suite de leur participation. Parmi tous les prestataires actifs à l'étude, ceux qui ont commencé à participer aux SAE dans les quatre semaines suivant le début de leur période de prestations d'assurance-emploi (U1) ont enregistré les augmentations de revenus et de l'incidence d'emploi les plus élevées à la suite de leur participation, et ils ont vu leur utilisation de l'assurance-emploi diminuer. De plus, ce sont les seuls participants qui ont retrouvé un emploi plus rapidement que le groupe de comparaison.

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats d'une étude qui cherche à déterminer si le fait de commencer à participer aux Services d'aide à l'emploi (SAE) peu après avoir présenté une demande d'assurance-emploi donne lieu à de meilleurs résultats sur le marché du travail que le fait d'y participer plus tard. La présente étude a été menée dans le cadre du volet 2 du deuxième cycle d'évaluation des Ententes sur le développement du marché du travail (EDMT).

Le présent rapport se fonde sur le travail d'évaluation précédemment mené par Emploi et Développement social Canada (EDSC) sur le moment de la participation aux SAE. L'analyse avait auparavant été menée au moyen d'un échantillon représentant 10 % des prestataires actifs de partout au Canada ayant participé aux SAE de 2001 à 2003. L'analyse actuelle a été menée auprès de presque tous les prestataires actifs de l'assurance-emploi de partout au Canada ayant commencé à participer seulement aux SAE (ci-après, SAE seulement) entre 2002 et 2005.

Ce rapport se concentre sur les résultats à l'échelle nationale. Les résultats par province et territoire seront présentés dans des rapports distincts pour chaque province et territoire participant.

1,1 Aperçu des Ententes sur développement du marché du travail

Les EDMT sont des ententes bilatérales conclues entre le gouvernement du Canada et les 13 provinces et territoires. Dans le cadre des EDMT, le gouvernement fédéral fournit chaque année deux milliards de dollars aux provinces et territoires afin qu'ils conçoivent, mettent en œuvre et gèrent des programmes de compétences et d'emploi destinés principalement aux Canadiens sans emploi admissibles à l'assurance-emploi. Ces programmes et services ont pour objectif d'aider les personnes à trouver un emploi ou à le conserver. Les EDMT donnent aux provinces et territoires la latitude voulue pour concevoir et dispenser des programmes et services qui répondent aux besoins locaux et régionaux du marché du travail, mais ces programmes doivent être conformes aux catégories suivantes de Prestations d'emploi et de mesures de soutien (PEMS) en vertu des paramètres de la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* de 1996 :

Prestations d'emploi

- Développement des compétences (DC)
- Subventions salariales ciblées (SSC)
- Aide au travail indépendant (ATI)
- Partenariats pour la création d'emplois
- Suppléments de revenus ciblés

Mesures de soutien

- Services d'aide à l'emploi (SAE)
- Partenariats du marché du travail
- Recherche et innovation

Les personnes admissibles aux programmes de la catégorie Prestations d'emploi doivent correspondre à l'une ou l'autre de ces descriptions :

- prestataires actifs (actuels) de l'assurance-emploi (c.-à-d. ayant une demande d'assurance-emploi active au moment de leur participation);
- anciens prestataires de l'assurance-emploi dont la période de prestations a pris fin au cours des trois dernières années;
- anciens prestataires de l'assurance-emploi qui ont établi une demande de prestations parentales ou de maternité au cours des cinq dernières années et qui reviennent dans la population active pour la première fois après avoir laissé leur emploi pour s'occuper d'un nouveau-né ou d'un enfant nouvellement adopté.

Les mesures de soutien (services) sont offertes à toutes les personnes sans emploi¹, que celles-ci soient admissibles ou non à l'assurance-emploi.

1,2 Services d'aide à l'emploi (SAE)

Les SAE soutiennent les personnes sans emploi qui ont besoin d'aide pour intégrer le marché du travail ou y revenir. Ils comportent trois types de mesures :

- 1) Les services d'emploi, qui comprennent divers services visant à soutenir les participants à mesure qu'ils se préparent à entrer sur le marché du travail ou à y retourner. Ces services vont de l'aide à la recherche d'emploi pour les bénéficiaires aptes au travail à l'établissement de plans de retour au travail détaillés pour ceux qui doivent surmonter de multiples obstacles à l'emploi.
- 2) Les services de groupe sont des interventions axées sur la recherche d'emploi à court terme et les activités de retour sur le marché du travail.
- 3) Le counselling individuel aborde des questions plus complexes du processus de gestion de cas et peut inclure une série de séances approfondies, particulièrement lorsque les bénéficiaires doivent surmonter de multiples obstacles à l'emploi.

¹ Une définition moins rigoureuse du chômage s'applique souvent aux particuliers qui participent aux mesures de soutien. Dans bon nombre de provinces et territoires, le nombre d'heures de travail permis par semaine est de 20 tout au plus aux fins des mesures de soutien, tandis qu'il est près de zéro aux fins des prestations d'emploi, étant donné l'obligation de participation à temps plein qui s'y rattache.

2

2.1 Portée

La présente évaluation a pour principal objet d'examiner si le fait de participer tôt lors d'une période de prestations d'assurance-emploi aux SAE seulement a des effets plus importants sur l'expérience du marché du travail des prestataires actifs de l'assurance-emploi que s'ils y participent plus tard. De façon plus précise, cette étude mesure les impacts différentiels de la participation aux SAE seulement à un moment déterminé pendant la période de prestations d'assurance-emploi par rapport à une participation survenant plus tard. Cette évaluation diffère de l'analyse des impacts différentiels habituellement menée dans le cadre des évaluations des EDMT, qui ont mesuré les impacts différentiels de la participation à tout moment pendant la période de prestations d'assurance-emploi par rapport à une non-participation.

La présente étude se concentre sur les prestataires de l'assurance-emploi qui ont commencé à participer aux SAE entre 2002 et 2005. Elle répond aux questions suivantes :

- 1. Les caractéristiques sociodémographiques et relatives au marché du travail des prestataires actifs ayant commencé tôt durant leur période de prestations d'assurance-emploi à participer aux SAE seulement diffèrent-elles de celles des prestataires actifs y ayant participé plus tard?
- 2. Le fait de commencer peu après le début d'une période de prestations d'assurance-emploi à participer aux SAE seulement augmente-t-il les revenus d'emploi et l'incidence d'emploi des prestataires actifs?
- 3. Le fait de commencer peu après le début d'une période de prestations d'assurance-emploi à participer aux SAE seulement diminue-t-il l'utilisation que font les prestataires actifs de l'assurance-emploi?
- 4. Est-ce que les incidences sur les revenus d'emploi, l'emploi et l'utilisation de l'assuranceemploi varient selon le moment de la participation?
- 5. Est-ce que le fait de commencer peu après le début d'une période de prestations d'assurance-emploi à participer aux SAE seulement permet de trouver un emploi plus rapidement que si l'on y participe plus tard?

Afin de répondre à la première question, un profil descriptif des caractéristiques sociodémographiques et du marché du travail des participants avait été produit selon le moment de leur participation aux SAE seulement pendant la période de prestations d'assurance-emploi. Les questions 2 à 4 ont été abordées en procédant à une analyse des impacts différentiels que peut avoir la participation à différents moments pendant la période de prestations d'assurance-emploi sur les revenus, l'incidence d'emploi et l'utilisation de l'assurance-emploi par les participants. Pour la question 5, elle a été traitée au moyen d'une analyse des impacts différentiels de la participation à différents moments pendant la période de prestation d'assurance-emploi sur le moment où un emploi a été trouvé.

La présente étude se concentre sur les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé uniquement aux SAE. Les SAE ont été sélectionnés parmi d'autres PEMS car les participants et les conseillers en emploi ont plus d'influence sur le moment de la participation aux SAE qu'à d'autres PEMS. À titre de comparaison, le moment de la participation au Développement des

compétences peut dépendre de la période d'inscription à une formation en particulier prévue par l'établissement qui donne la formation.

L'étude a été menée à l'aide des données des parties I et II de l'assurance-emploi, lesquelles ont été liées à des données de l'Agence de revenu du Canada sur les prestataires actifs de l'assurance-emploi de partout au Canada.

2,2 Approche utilisée pour définir une participation survenant tôt par rapport à une participation survenant tard

Cette étude portait sur un échantillon de prestataires actifs de l'assurance-emploi partout au Canada ayant commencé à participer aux SAE seulement entre 2002 et 2005. Afin de déterminer si le profil et les impacts différentiels varient selon le moment de la participation aux SAE à l'intérieur d'une période de prestations d'assurance-emploi, l'échantillon de prestataires actifs visé par cette étude a été divisé en six cohortes établies en fonction du nombre de semaines s'étant écoulées entre le début de la période de prestations d'assurance-emploi et le début de la participation aux SAE seulement :

- 1. Prestataires actifs ayant commencé à y participer pendant le premier mois suivant le début de leur période de prestations d'assurance-emploi (désignés comme étant U1)
- 2. Ceux qui ont commencé à y participer pendant le deuxième mois suivant le début de leur période de prestations d'assurance-emploi (U2)
- 3. Ceux qui ont commencé à y participer pendant le troisième mois suivant le début de leur période de prestations d'assurance-emploi (U3)
- 4. Ceux qui ont commencé à y participer pendant le deuxième trimestre suivant le début de leur période de prestations d'assurance-emploi (U6)
- 5. Ceux qui ont commencé à y participer pendant le troisième trimestre (U9)
- 6. Ceux qui ont commencé à y participer pendant le quatrième trimestre (U12)

2,3 Unité d'analyse

Conformément aux évaluations actuelles et antérieures des EDMT, l'unité d'analyse utilisée dans cette étude est l'équivalent du plan d'action (EPA). Cet équivalent regroupe tous les SAE fournis à un prestataire actif de l'assurance-emploi à moins de six mois d'intervalle. L'étude a porté sur les prestataires actifs ayant commencé un EPA formé seulement de SAE entre 2002 et 2005. Bien que les prestataires actifs pouvaient avoir eu plus d'un EPA composé de SAE seulement ou de tout autre PEMS pendant cette période, cette analyse visait les participants qui n'avaient eu qu'un EPA composé de seulement un ou plusieurs SAE entre 2002 et 2005.

2,4 Groupe de comparaison

Les impacts différentiels pour chacune des six cohortes de participants ont été mesurés par rapport aux prestataires actifs ayant reporté leur participation aux SAE seulement à une date ultérieure, ce qui pouvait être durant ou après la période de référence visée par la présente étude (c.-à-d. 2002-2005), ou qui n'avaient jamais participé à aucune PEMS. Plus précisément, on a défini un groupe de comparaison différent pour chacune des cohortes et chaque groupe de comparaison regroupe les participants ayant commencé à participer aux SAE seulement à un

moment ultérieur à celui de la cohorte à laquelle ils avaient été assignés, de même que les prestataires actifs de l'assurance-emploi n'ayant participé à aucune PEMS entre 2002 et 2005.

2,5 Nombre de participants et des groupes de comparaison inclus dans l'étude

Le profil sociodémographique couvre la totalité (100 %) des prestataires actifs qui n'avaient eu qu'un EPA composé d'une participation aux SAE entre 2002 et 2005 alors que l'analyse des impacts différentiels couvre un échantillon aléatoire de participants et des groupes de comparaison. Le tableau 1 décrit le nombre de participants et le cas de référence inclus dans les deux composantes de l'étude :

Tableau 1 – Nombre de participants et des groupes de comparaison sélectionnés									
Cohortes	Profil sociodé		Analyse des impacts différentiels						
(début de la	Participants Comparaison		Partic	ripants	Comparaison				
participation aux SAE seulement après le début de la période de prestations d'assurance-emploi)	Nombre	Nombre	Nombre	Échantillon sélectionné	Nombre	Échantillon sélectionné			
U1 (au cours du 1 ^{er} mois)	78 708	2 983 355	39 354	50 %	298 312	10 %			
U2 (au cours du 2 ^e mois)	62 336	2 910 600	31 168	50 %	291 045	10 %			
U3 (au cours du 3 ^e mois)	48 648	2 812 597	48 648	100 %	281 249	10 %			
U6 (au cours du 2 ^e trimestre)	77 027	2 623 813	38 513	50 %	262 368	10 %			
U9 (au cours du 3° trimestre)	38 495	2 176 372	38 495	100 %	217 623	10 %			
U12 (au cours du 4 ^e trimestre)	24 456	1 603 554	24 456	100 %	160 345	10 %			

2,6 Processus de jumelage, techniques d'estimation et tests

Un grand nombre de variables ont été prises en compte dans le processus de jumelage afin de veiller à ce que les groupes de comparaison correspondent étroitement aux caractéristiques sociodémographiques et relatives au marché du travail des participants. Ces variables comportaient de l'information comme les caractéristiques sociodémographiques, le niveau des compétences liées au dernier emploi occupé avant la participation; le code de l'industrie lié au dernier emploi occupé avant la participation; la province où la demande de prestations d'assurance-emploi avait été faite; la raison de la cessation d'emploi; l'utilisation de l'assurance-emploi et de l'aide sociale au cours des cinq années précédant la participation; les revenus d'emploi au cours des cinq années précédant la participation; le nombre d'EPA dans les cinq années précédant la participation, etc.

Les résultats des impacts différentiels présentés dans le présent rapport ont été obtenus en utilisant l'appariement par score de propension (Kernel matching), combiné à la méthode des doubles différences. Afin de vérifier la sensibilité et la rigueur des résultats, deux autres techniques de jumelage ont été utilisées (c.-à-d. la technique de pondération par l'inverse du

score de propension et la méthode du plus proche voisin) en plus de l'appariement par score de propension. Dans l'ensemble, les résultats obtenus au moyen de ces trois différentes techniques sont très semblables. Un certain nombre d'autres tests et une analyse de sensibilité ont également été menés afin de confirmer la validité des résultats. De plus amples détails sur ces tests ainsi que les résultats obtenus à l'aide de la technique de pondération par l'inverse du score de propension et de la méthode du plus proche voisin sont présentés dans le rapport technique sur la méthodologie et les résultats de cette étude, qui peut être fourni sur demande.

2.7 Indicateurs

Les impacts différentiels ont été mesurés au moyen des indicateurs suivants :

- Revenus d'emploi : Cet indicateur mesure les revenus totaux qu'une personne a reçus d'un emploi rémunéré ou d'un travail indépendant. Il est saisi à partir des données de l'Agence du revenu du Canada.
- Incidence d'emploi : Cet indicateur mesure l'incidence que représente le fait d'avoir des revenus d'emploi et/ou d'un travail indépendant. Il est saisi à partir des données annuelles de l'Agence du revenu du Canada en tant que variable binaire. Il prend la valeur « 1 » si la personne occupe un emploi à l'intérieur d'une année civile (soit dans la période préalable ou postérieure à la participation) et il prend la valeur « 0 » dans le cas contraire.
- Montant des prestations d'assurance-emploi reçues : Cet indicateur mesure le montant moyen des prestations d'assurance-emploi reçues. Il est saisi à l'aide des données de la partie I de l'assurance-emploi.
- Moment du retour en emploi : Il est mesuré en tant que différence entre les semaines d'admissibilité à l'assurance-emploi et les semaines où l'assurance-emploi a été utilisée. En se fondant sur cette mesure, il est possible de déterminer si les participants de chaque cohorte mettent fin à leurs prestations d'assurance-emploi (c.-à-d. lorsqu'il retrouve un emploi) plus tôt que le groupe de comparaison.

2.8 Points forts et limites de l'étude

Le principal point fort de cette étude réside dans l'utilisation de multiples techniques économétriques de pointe et d'un vaste ensemble de variables de données administratives pour jumeler les participants et les membres des groupes de comparaison et pour obtenir des résultats. Différentes approches de jumelage et d'estimation ont été utilisées pour valider les résultats obtenus et divers tests ont été menés afin de veiller à ce que les conclusions de cette étude soient aussi rigoureuses que possible. De plus, en combinant l'utilisation d'un vaste ensemble de variables sur les caractéristiques sociodémographiques et le recours à des techniques de pointe, le processus de jumelage a donné lieu à la création de groupes de comparaison étroitement jumelés aux participants aux SAE pour ce qui est de leurs antécédents.

-

² Voir le document Cycle II Evaluation of the Labour Market Development Agreements: How do Effects from Participating in Employment Assistance Services (EAS) Differ Based on the Timing of Participation during the EI Claim Period? Evaluating the Effect of EAS-only in a Dynamic Setting (Ottawa: Direction de l'évaluation, EDSC, 2014).

Les résultats des impacts différentiels pour la période de participation devraient être interprétés avec prudence. Comme l'information utilisée pour mesurer les effets du programme sur les revenus d'emploi et l'incidence d'emploi n'est disponible que selon une année civile, il n'est pas possible d'évaluer les impacts sur la durée précise de la période de participation. En fait, on a estimé les impacts différentiels pour la période de participation en se fondant, par exemple, sur les revenus d'emploi annuels totaux des participants pour toutes les années civiles pendant lesquelles il y a eu participation. Étant donné que la durée moyenne de l'EPA composé d'une participation aux SAE seulement est de 12 semaines, les impacts différentiels pour la période de participation au programme ont généralement surestimé l'effet réel sur les participants pendant leur participation aux SAE seulement. On a utilisé cette même approche pour mesurer les effets pendant le programme pour tous les indicateurs compris dans cette étude.

Les lecteurs devraient interpréter les résultats à moyen terme avec prudence (c.-à-d. pour les années 3 à 5 après la participation). Les services fournis dans le cadre des SAE sont généralement de faible intensité dans la mesure où ils sont de plus courte durée et à coût relativement faible par rapport aux prestations d'emploi. Le principal objectif des SAE est d'aider les personnes à retrouver plus rapidement un emploi grâce à la prestation de services comme le counselling, des clubs de recherche d'emploi, l'aide à la rédaction de *curriculum vitae*, etc. Ces services ne se concentrent pas sur le développement du capital humain ni sur l'acquisition de compétences liées à l'emploi. Dans ce contexte, il ne serait pas raisonnable de s'attendre à ce que la participation à des SAE seulement donne lieu à des impacts qui durent jusqu'à cinq ans après la participation. Les impacts observés à moyen terme pourraient ne pas être directement attribuables aux SAE.

Les résultats de cette étude ne permettent pas de déterminer le moment optimal pour commencer à participer aux SAE seulement; ils peuvent toutefois nous permettre de voir si le fait de participer tôt pendant une période de prestations d'assurance-emploi donne lieu à de meilleurs résultats sur le marché du travail que si l'on reporte à plus tard le recours à ces services.

3. Profil des participants selon la cohorte

Le tableau 2 présente l'analyse des caractéristiques sociodémographiques des participants de chaque cohorte.

Comme l'indique le tableau, la plupart des participants ont commencé à participer aux SAE seulement relativement tôt pendant leur période de prestations d'assurance-emploi. Parmi les 329 670 participants examinés dans le profil sociodémographique, la plus forte proportion (24 %) avait commencé à participer aux SAE seulement au cours du premier mois suivant le début de la période de prestations d'assurance-emploi. La proportion de participants de chaque cohorte a diminué de façon presque constante et est passée de 19 % dans la cohorte U2 à 7 % dans la cohorte U12. Les personnes sans emploi qui ont participé aux cohortes U1, U2 et U3 ont en moyenne commencé à participer au programme respectivement à la 3^e, à la 7^e et à la 11^e semaine après le début de leur période de prestations d'assurance-emploi.

La proportion d'hommes a oscillé entre 50 % et 55 %. Au moment de leur participation, de 10 % à 13 % des participants étaient âgés de moins de 25 ans et 28 % à 30 % étaient âgés de 25 à 34 ans. De 29 % à 31 % des participants étaient âgés de 35 à 44 ans et 22 % étaient âgés de 45 à 54 ans. Ceux qui étaient âgés de 55 ans et plus représentaient de 7 % à 10 % des participants.

Entre 45 % et 49 % des participants de chaque cohorte étaient mariés alors que la proportion de célibataires s'établissait entre 34 % et 38 %. La proportion de personnes s'étant volontairement déclarées autochtones était relativement faible, soit de 3 % à 4 % des participants. Les personnes handicapées représentaient entre 4 % et 5 % des participants pour toutes les cohortes. Les minorités visibles représentaient de 5 % à 6 % des participants. Les immigrants représentaient de 7 % à 10 % des participants.

Le niveau de compétences requis pour le dernier emploi occupé par les participants avant de faire leur demande de prestations d'assurance-emploi était semblable pour toutes les cohortes³. La majorité d'entre eux occupaient des emplois nécessitant une formation secondaire ou professionnelle (de 38 % à 39 %), une formation collégiale ou d'apprenti (de 27 % à 28 %) ou une formation en milieu du travail (de 21 % à 22 %).

Les cohortes de participants ayant participé plus tôt aux SAE avaient un nombre moyen de semaines d'admissibilité à l'assurance-emploi légèrement plus faible (de 32 à 33 semaines pour les cohortes U1 à U6 comparativement à 35 et 36 semaines pour les cohortes U9 et U12) et un nombre d'heures assurées légèrement plus faible que les cohortes ayant commencé à participer plus tard aux SAE.

La proportion d'utilisateurs fréquents de l'assurance-emploi (personnes ayant fait plus de trois demandes de prestations d'assurance-emploi au cours des cinq dernières années) était relativement semblable pour les cohortes U1 et U12 et oscillait entre 24 % et 26 %.

³ Les données utilisées dans cette étude ne comportaient pas d'information uniforme et complète au sujet du plus haut degré de scolarité atteint par les participants et les non-participants.

Les participants avaient des niveaux de revenu, une incidence d'emploi et de recours à l'aide sociale semblables dans l'année précédant leur participation. Comme on s'y attendait, la proportion de participants ayant reçu des prestations d'assurance-emploi dans l'année précédant leur participation était plus faible pour les cohortes ayant participé plus tôt aux SAE et plus forte pour les cohortes y ayant participé plus tard. Par exemple, 25 % des participants de la cohorte U1 et 75 % de la cohorte U12 avaient reçu des prestations d'assurance-emploi dans l'année précédant leur participation.

Cette analyse descriptive montre qu'il ne semble pas y avoir de lien évident entre les caractéristiques des participants et la durée de la période de prestations d'assurance-emploi avant la participation aux SAE seulement. La seule différence observée réside dans le nombre moyen de semaines d'admissibilité à l'assurance-emploi et le nombre moyen d'heures assurées pour lesquelles des valeurs plus élevées ont été enregistrées pour les dernières cohortes (U9 et U12).

Table 2 – Caractéristiques sociodémographiques et relatives au marché du travail avant la participation aux SAE seulement								
Cohortes	Cohortes selon le moment du début de la participation aux SAE							
(début de la participation aux SAE seulement après	seulement							
le début de la période de prestations d'assurance- emploi)	U1 (1 ^{er} mois)	U2 (2 ^e mois)	U3 (3 ^e mois)	U6 (2 ^e trimestre)	U9 (3° trimestre)	U12 (4 ^e trimestre)		
Observations	78 708	62 336	48 648	77 027	38 495	24 456		
Proportion sur le nombre total de participants	24 %	19 %	15 %	23 %	12 %	7 %		
Nombre moyen de semaines sur l'assurance-emploi avant le début de la participation	3 semaines	7 semaines	11 semaines	19 semaines	31 semaines	43 semaines		
Sexe								
Homme	55 %	54 %	55 %	53 %	52 %	50 %		
Femme	45 %	46 %	45 %	46 %	47 %	50 %		
Âge								
Moins de 25	13 %	11 %	12 %	11 %	10 %	10 %		
25-34	28 %	28 %	28 %	29 %	29 %	30 %		
35-44	30 %	29 %	29 %	30 %	31 %	30 %		
45-54	22 %	22 %	22 %	22 %	22 %	22 %		
55 et plus	7 %	10 %	10 %	9 %	8 %	7 %		
État matrimonial								
Célibataire	37 %	36 %	38 %	37 %	36 %	34 %		
Marié ou conjoint de fait	45 %	48 %	46 %	46 %	46 %	49 %		
Divorcé/séparé/veuf	15 %	14 %	13 %	14 %	15 %	15 %		
Information manquante	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %	2 %		
Groupe sociodémographique								
Autochtones*	4 %	3 %	3 %	3 %	4 %	4 %		
Personnes handicapées*	4 %	4 %	4 %	4 %	5 %	5 %		
Minorités visibles*	6 %	6 %	6 %	5 %	6 %	5 %		
Immigrants*	9 %	10 %	10 %	9 %	8 %	7 %		
Niveau de compétences**								
Poste de gestion	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %		
Grade universitaire	6 %	7 %	7 %	8 %	8 %	8 %		
Collège ou formation d'apprenti	28 %	28 %	27 %	27 %	28 %	28 %		
École secondaire ou formation	39 %	39 %	38 %	38 %	38 %	38 %		

Table 2 – Caractéristiques sociodémographiques et relatives au marché du travail avant la participation aux SAE seulement

Cohortes	Cohortes selon le moment du début de la participation aux SAE seulement							
(début de la participation aux SAE seulement après le début de la période de prestations d'assurance-emploi)	U1 (1 ^{er} mois)	U2 (2 ^e mois)	U3 (3° mois)	U6 (2 ^e trimestre)	U9 (3 ^e trimestre)	U12 (4 ^e trimestre)		
professionnelle								
Formation en milieu du travail	22 %	21 %	22 %	22 %	21 %	21 %		
Principales variables de l'assurance-emp	oloi							
Nombre moyen de semaines d'admissibilité à l'assurance-emploi	33	33	32	33	35	36		
Nombre moyen d'heures assurées	1 497	1 476	1 460	1 449	1 512	1 553		
Proportion d'utilisateurs fréquents de l'assurance-emploi dans les cinq années précédant le début de la participation ****	24 %	25 %	25 %	26 %	25 %	25 %		
Caractéristiques relatives au marché du	travail dans	s l'année pro	écédant la pa	articipation				
Revenus d'emploi	23 182 \$	23 068 \$	22 633 \$	22 117 \$	22 320 \$	21 418 \$		
Incidence d'emploi	97 %	97 %	97 %	97 %	98 %	98 %		
Taux d'utilisation de l'assurance-emploi	25 %	32 %	40 %	50 %	62 %	75 %		
Taux d'utilisation de l'aide sociale	6 %	6 %	6 %	7 %	6 %	5 %		

En raison de l'arrondissement, le total des pourcentages indiqués pourrait ne pas donner un total de 100 %

^{*} Information déclarée volontairement

^{**}Le niveau de compétences correspond au type et/ou à la durée de la formation ou des études requises de manière générale pour occuper le dernier emploi occupé par les participants avant le début de la dernière demande d'assurance-emploi avant de participer aux PEMS :
-Gestion : Poste de gestion

⁻ Grade universitaire : Professions nécessitant habituellement des études universitaires (c.-à-d. diplôme universitaire, tel qu'un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat)

⁻Collège ou formation d'apprenti : Professions exigeant habituellement des études collégiales ou professionnelles, ou une formation d'apprenti, comme 2 à 3 années d'études postsecondaires dans un collège communautaire, un institut de technologie ou un cégep ou 2 à 5 années de formation d'apprenti ou 3 à 4 années d'études secondaires et plus de 2 années de formation en cours d'emploi, de cours de formation spécialisée ou d'expérience de travail précise et/ou postes comportant des responsabilités de supervision et des postes comportant des responsabilités importantes en matière de santé et sécurité, tels que pompiers, agents de police et infirmiers auxiliaires autorisés.

⁻Formation secondaire ou professionnelle : Professions exigeant habituellement une formation secondaire ou professionnelle, par exemple, de 1 à 4 années d'études secondaires ou jusqu'à 2 années de formation en cours d'emploi, cours de formation spécialisée ou expérience de travail précise.

⁻Formation en milieu du travail : La formation en milieu du travail est habituellement donnée pour ces professions (c.-à-d. brèves démonstrations de travail ou formation en cours d'emploi, ou aucune exigence scolaire formelle).

^{***}Les utilisateurs fréquents de l'assurance-emploi sont les personnes qui ont présenté trois demandes d'assurance-emploi ou plus dans les 5 années précédant leur participation aux PEMS.

4. Impacts et résultats

4,1 Les impacts différentiels sur les revenus, l'emploi et l'utilisation de l'assurance-emploi

Lors de la récente évaluation⁴ du volet 1 de 2013-2014, une analyse des impacts différentiels a été menée pour les prestataires actifs ayant participé aux SAE seulement par rapport à ceux qui n'y ont pas participé. On a constaté que la participation aux SAE seulement avait augmenté les revenus d'emploi dans la quatrième et la cinquième années suivant la participation et augmenté l'incidence d'emploi de la deuxième à la cinquième année. De plus, les participants aux SAE seulement ont vu le montant de leurs prestations d'assurance-emploi diminuer au cours de chacune des années ayant suivi leur participation au programme.

Bien que les résultats dont il a été question précédemment aient trait à la participation aux SAE seulement à tout moment pendant une période de prestations d'assurance-emploi et qu'ils sont présentés par rapport à la non-participation, il sera question dans les paragraphes suivants des résultats de la participation à un moment donné pendant la période de prestations d'assurance-emploi par rapport à une participation plus tardive.

Comme il est montré dans le tableau 3, les personnes ayant commencé à participer aux SAE plus tôt – celles faisant partie des cohortes U1 et U2 – ont connu, après le programme, des impacts plus importants sur leurs revenus et leur incidence d'emploi que celles qui ont commencé à y participer plus tard. De façon plus précise, les personnes qui ont commencé à participer aux SAE dans les quatre semaines suivant le début d'une période de prestations d'assurance-emploi (U1) ont enregistré la plus importante augmentation de revenus (10 192 \$) pendant toute la période ultérieure au programme; elles sont suivies en cela par les participants de la cohorte U2 (3 888 \$) et U3 (2 543 \$). Les participants de la cohorte U6 ont connu une augmentation statistiquement non significative de leurs revenus alors que ceux de la cohorte U9 ont eu une diminution totale de 1 754 \$. Les participants de la cohorte U12 ont vu leurs revenus diminuer dans les deux premières années suivant leur participation et ont eu des résultats statistiquement non significatifs dans les années ultérieures.

Les participants de la cohorte U1 ont aussi connu les plus importantes augmentations annuelles de l'incidence d'emploi. Ils ont enregistré des augmentations allant de 2,1 points de pourcentage au cours dans la première année suivant le programme à 0,9 point de pourcentage dans la quatrième année suivant le programme. Les participants de la cohorte U2 ont eu des résultats statistiquement non significatifs dans la plupart des années postérieures au programme. Les participants de la cohorte U3 ont enregistré des diminutions au cours de chacune des années postérieures au programme, allant de 0,6 à 1 point de pourcentage par année. Les participants des cohortes U6 et U9 ont connu des diminutions statistiquement significatives allant de 0,5 et 1 point de pourcentage dans la plupart des années postérieures au programme. Les participants de la cohorte U12 ont enregistré des diminutions statistiquement non significatives pendant chacune des années postérieures au programme.

11

⁴ Voir Cycle II Evaluation of the Labour Market Development Agreements: Analysis of National Employment Benefits and Support Measures Profile, Outcomes and Incremental Impacts (Ottawa: Direction de l'évaluation, EDSC, 2014).

Les participants de toutes les cohortes ont, de manière générale, enregistré des diminutions du montant de prestations d'assurance-emploi perçues dans les cinq années suivant leur participation aux SAE seulement. Ces diminutions étaient plus importantes pour les cohortes ayant participé plus tard par rapport à celles qui y ont participé plus tôt. Les participants de la cohorte U1 ont enregistré une diminution de 503 \$ du montant des prestations perçues pendant toute la période ultérieure au programme alors que ceux de la cohorte U12 ont connu une diminution de 3 143 \$. Toutes les cohortes ont vu leurs prestations d'assurance-emploi augmenter pendant la période du programme, allant d'un montant de 298 \$ pour la cohorte U1 à 1 498 \$ pour la cohorte U12.

Dans l'ensemble, il n'est pas étonnant de constater que les cohortes ayant participé plus tard aux SAE ont enregistré des augmentations plus importantes de leur utilisation de l'assurance-emploi pendant leur participation, puisque les données utilisées pour saisir les impacts de la participation au programme ne sont disponibles que sur une base annuelle. Par conséquent, les impacts de la participation pendant le programme reflètent l'utilisation de l'assurance-emploi pour l'année entière pendant laquelle la participation a eu lieu alors que leur participation aux SAE seulement n'était que de 12 semaines en moyenne. Comme les participants des cohortes ayant participé tardivement avaient utilisé la plupart de leurs prestations d'assurance-emploi avant ou pendant leur participation, ils n'ont peut-être pas été en mesure de continuer à recevoir de l'assuranceemploi après leur participation s'ils n'ont pas trouvé d'emploi tout de suite. Cela peut expliquer pourquoi ils ont connu des diminutions plus importantes de leur utilisation de l'assurance-emploi immédiatement après leur participation. En d'autres mots, les impacts sur les prestations d'assurance-emploi utilisées pendant et après la participation devraient être interprétés avec prudence parce qu'ils sont influencés par le moment de la participation aux SAE pendant la période de prestations d'assurance-emploi. Ces résultats ne devraient pas être considérés comme une indication des effets de la participation sur les économies d'assurance-emploi réalisées. En fait, les résultats fournis dans les tableaux 4 et 5 ci-dessous montrent qu'en dépit de diminutions différentielles plus importantes quant à l'utilisation de l'assurance-emploi, les participants des cohortes ayant participé plus tard aux SAE seulement ont, dans l'ensemble, recouru davantage à l'assurance-emploi que ceux qui y ont participé plus tôt, et ils ont utilisé la quasi-totalité des prestations d'assurance-emploi auxquelles ils avaient droit. Il restait un plus grand nombre de semaines d'admissibilité à l'assurance-emploi aux personnes des cohortes ayant participé tôt aux SAE qu'aux participants s'y étant inscrits plus tard.

Tableau 3 – Impacts différentiels par cohorte										
Cohortes				Pério	de post-progra	ımme				
(début de la participation aux SAE seulement après le début de la période de prestations d'assurance-emploi)	n=	Pendant le programme	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Impact total avant et après le programme	Impact total après le programme	
Revenus d'emploi										
U1 (au cours du 1 ^{er} mois)	39 354	-505 \$***	258 \$***	1 708 \$***	2 343 \$***	2 804 \$***	3 080 \$***	9 687 \$***	10 192 \$***	
U2 (au cours du 2 ^e mois)	31 168	-2 046 \$***	-765 \$***	444 \$***	1 123 \$***	1 511 \$***	1 574 \$***	1 842 \$***	3 888 \$***	
U3 (au cours du 3 ^e mois)	48 648	-3 109 \$***	-839 \$***	124 \$	783 \$***	1 179 \$***	1 296 \$***	-566 \$	2 543 \$***	
U6 (au cours du 2 ^e trimestre)	38 513	-4 566 \$***	-1 106 \$***	-240 \$**	327 \$***	603 \$***	775 \$***	-4 209 \$***	358 \$	
U9 (au cours du 3 ^e trimestre)	38 495	-6 680 \$***	-1 139 \$***	-703 \$***	-178 \$	151 \$	114 \$	-8 433 \$***	-1 754 \$***	
U12 (au cours du 4 ^e trimestre)	24 456	-6 814 \$***	-545 \$***	-696 \$***	-253 \$	-11 \$	287 \$	-8 032 \$***	-1 218 \$	
Taux d'emploi										
U1 (au cours du 1 ^{er} mois)	39 354	2,6 pp***	2,1 pp***	1,6 pp***	1,6 pp***	0,9 pp***	0,3 pp	S.O.	S.O.	
U2 (au cours du 2 ^e mois)	31 168	1,4 pp***	0,4 pp*	0,3 pp	0,2 pp	-0,3 pp	-0,8 pp	S.O.	S.O.	
U3 (au cours du 3° mois)	48 648	0,2 pp	-0,6 pp***	-0,6 pp***	-0,4 pp**	-0,6 pp***	-1,0 pp***	S.O.	S.O.	
U6 (au cours du 2 ^e trimestre)	38 513	-1,2 pp***	-0,5 pp**	-0,6 pp**	-0,4 pp	-0,5 pp**	-0,7 pp***	S.O.	S.O.	
U9 (au cours du 3 ^e trimestre)	38 495	-4,1 pp***	-0,5 pp**	-0,7 pp***	-0,6 pp**	-0,7 pp***	-1,0 pp***	S.O.	S.O.	
U12 (au cours du 4° trimestre)	24 456	-5,8 pp***	-0,4 pp	-1,1 pp	-0,5 pp	-0,8 pp	-0,2 pp	S.O.	S.O.	
Prestations d'assura	nce-emplo	i								
U1 (au cours du 1 ^{er} mois)	39 354	298 \$***	5 \$	-209 \$***	-137 \$***	-84 \$***	-80 \$***	-205 \$**	-503 \$***	
U2 (au cours du 2 ^e mois)	31 168	1 174 \$***	-31 \$***	-214 \$***	-195 \$***	-157 \$***	-65 \$***	511 \$***	-663 \$***	
U3 (au cours du 3º mois)	48 648	1 470 \$***	-385 \$***	-270 \$***	-229 \$***	-198 \$***	-146 \$***	242 \$***	-1 228 \$***	
U6 (au cours du 2 ^e trimestre)	38 513	1 809 \$***	-687 \$***	-333 \$***	-196 \$***	-138 \$***	-94 \$***	360 \$***	-1 449 \$***	
U9 (au cours du 3 ^e trimestre)	38 495	1 823 \$***	-1 502 \$***	-453 \$***	-364 \$***	-240 \$***	-164 \$***	-899 \$***	-2 723 \$***	
U12 (au cours du 4 ^e trimestre)	24 456	1 498 \$***	-1 911 \$***	-442 \$***	-355 \$***	-266 \$***	-167 \$***	-1 645 \$***	-3 143 \$***	

PP: points de pourcentage
* significatif à 10%, ** significatif à 5%, *** significatif à 1%
n=renvoie au nombre de participants. Il correspond à un échantillon aléatoire de 50 % pour les cohortes U1, U2 et U6 et de 100 % des participants et pour les cohortes U3, U9 et U12.

4,2 Résultats sur les semaines d'assurance-emploi non utilisées par les participants

Le tableau 4 indique le nombre moyen de semaines pendant lesquelles chaque cohorte était admissible à des prestations d'assurance-emploi et le nombre moyen de semaines pendant lesquelles les participants de chaque cohorte ont recu des prestations d'assurance-emploi ainsi que la différence entre les deux. Comme il est indiqué dans le tableau, les personnes ayant commencé à participer aux SAE seulement peu après le début de leur période de prestations d'assurance-emploi ont enregistré la plus importante différence entre le nombre de semaines d'admissibilité et le nombre de semaines d'assurance-emploi réellement utilisées. Par exemple, pour les personnes de la cohorte U1, il restait 12 semaines d'assurance-emploi à utiliser dans leur demande au moment où elles ont cessé de recevoir des prestations d'assurance-emploi alors qu'il en restait neuf pour celles de la cohorte U12 et deux pour celles des cohortes U9 et U12. Comme le montre ce tableau, les participants des cohortes ayant participé tôt ont utilisé moins de semaines d'assurance-emploi (21, 24 et 26 semaines pour U1, U2 et U3) que les participants des cohortes y ayant participé plus tard (29, 33 et 34 semaines pour U6, U9 et U12). Il est à noter que les résultats présentés dans le tableau 4 n'ont pas été examinés par rapport à un groupe de comparaison et, par conséquent, ils ne rendent pas compte de l'effet du moment de la participation aux SAE.

Tableau 4 – Différence entre les semaines d'admissibilité à l'assurance-emploi et les semaines pendant lesquelles des prestations d'assurance-emploi ont été reçues									
Cohortes (début de la participation aux SAE seulement après le début de la période de prestations d'assurance-emploi)	U1 (1 ^{er} mois)	U2 (2° mois)	U3 (3° mois)	U6 (2 ^e trimestre)	U9 (3 ^e trimestre)	U12 (4 ^e trimestre)			
Nombre moyen de semaines d'admissibilité à l'assurance-emploi	33 semaines	33 semaines	32 semaines	33 semaines	35 semaines	36 semaines			
Nombre moyen de semaines pendant lesquelles des prestations d'assurance- emploi ont été reçues	21 semaines	24 semaines	26 semaines	29 semaines	33 semaines	34 semaines			
Différence (semaines d'assurance-emploi non utilisées)	12 semaines	9 semaines	6 semaines	4 semaines	2 semaines	2 semaines			

4,3 Impacts différentiels sur le moment de retour en emploi

Une analyse des impacts différentiels a été réalisée afin de déterminer les effets de la participation aux SAE seulement à différents moments pendant la période de prestations d'assurance-emploi jusqu'au retour en emploi. Ces impacts ont été mesurés en calculant la différence entre le nombre de semaines d'assurance-emploi non utilisées par les participants et le nombre de semaines d'assurance-emploi non utilisées par ceux qui ont participé plus tard aux SAE seulement (groupes de comparaison). Le nombre de semaines d'assurance-emploi non utilisées représente la différence entre le nombre total de semaines d'admissibilité à l'assurance-emploi et le nombre de semaines pendant lesquelles la personne a reçu des prestations. Cet indicateur représente en quelque sorte un moyen de mesurer à quel moment un emploi est trouvé puisqu'un prestataire de l'assurance-emploi qui fait cesser ses prestations d'assurance-emploi avant la fin de ses semaines d'admissibilité a, selon toute vraisemblance, trouvé un emploi.

De toutes les cohortes à l'examen, seuls les participants de la cohorte U1 ont trouvé un emploi plus rapidement que le groupe de comparaison. De façon plus précise, ils ont trouvé un emploi trois semaines plus tôt que le groupe de comparaison. Les participants de toutes les autres cohortes ont trouvé un emploi de 0,5 à 3,5 semaines plus tard que le groupe de comparaison.

Tableau 5 – Impacts différentiels sur le moment de retour en emploi											
Cohortes	U1	U2	U3	U6	U9	U12					
(début de la	(1 ^{er} mois)	(2 ^e mois)	(3 ^e mois)	(2 ^e trimestre)	(3 ^e trimestre)	(4 ^e trimestre)					
participation aux											
SAE seulement											
après le début de la période de	(N = 39354)	(N = 31 168)	(N = 48648)	(N = 38513)	(N = 38495)	(N = 24456)					
prestations	(14 = 39 334)	$(14 = 31\ 100)$	(14 = 40 040)	(14 = 36 313)	(11 = 30493)	(14 = 24 450)					
d'assurance-											
emploi)											
Moment de 2.9 -0.5 -1.9 -3.3 -3.5 -3.0											
retour en	2,9	,	semaine***	semaines***	semaines***	-3,0					
emploi	semaines***	semaine***	semame	semames	semames	semaines***					
* significatif à 10%, ** significatif à 5%, *** significatif à 1%											

5. Conclusion

Dans l'ensemble, les résultats montrent généralement que le fait de participer tôt aux SAE seulement donne lieu à des impacts plus importants sur les revenus et l'incidence d'emploi dans la période postérieure au programme. Ils montrent aussi que les participants de toutes les cohortes ont vu leur utilisation des prestations d'assurance-emploi diminuer. Les résultats indiquent que, parmi tous les participants, ceux qui ont commencé à participer aux SAE dans les quatre semaines suivant le début de leur période de prestations d'assurance-emploi ont connu les plus importantes augmentations de leurs revenus et de leur incidence d'emploi pendant et après leur participation. De plus, les participants de la cohorte U1 ont été les seuls à avoir retrouvé un emploi plus rapidement que le groupe de comparaison.

Du point de vue des politiques, les conclusions de cette étude indiquent que le fait de dispenser des SAE tôt aux nouveaux prestataires de l'assurance-emploi donne lieu à de meilleurs résultats sur le marché du travail que si on leur dispense les mêmes services plus tard. Toutefois, pour ce faire, les provinces et les territoires auraient besoin d'accéder promptement aux données de la partie I de l'assurance-emploi.

Il importe de souligner que cette étude n'a pas examiné s'il est rentable pour le gouvernement et la société de fournir des SAE seulement plus tôt aux prestataires de l'assurance-emploi en raison des limites de données entourant les dépenses du programme.